

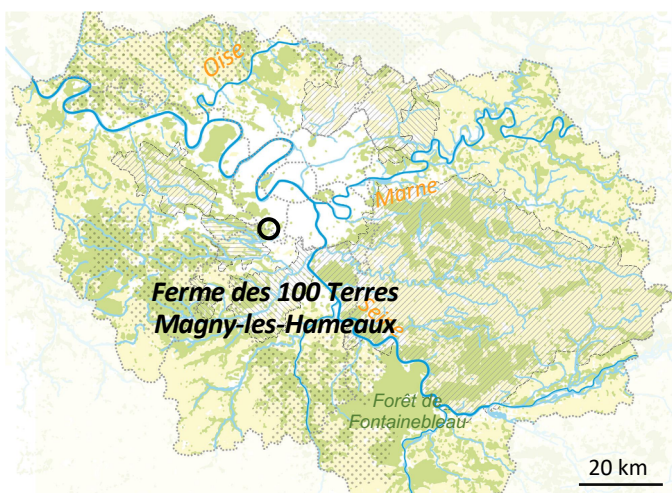


Olivier Marcouyoux – Ferme des 100 Terres Jardinier-berger : de l'écopâturage à écopastoralisme

Paysagiste de formation, Olivier se découvre une passion pour les moutons à travers le jardinage avec des animaux. En 2010, il récupère trois brebis et propose des prestations de jardinier-berger chez des particuliers ainsi que des transhumances pédagogiques auprès des collectivités. Il participe également au lancement de deux associations d'élevage en milieu urbain. L'effectif de la troupe augmente au fil des ans.

Dix ans après la création de sa troupe, Olivier décide de réorienter son activité vers une vocation davantage alimentaire, en travaillant à la production de viande d'agneau. Il développe le pâturage en partenariat avec des maraîchers, des arboriculteurs et des céréaliers. En parallèle, il maintient ses activités d'écopâturage qui constitue encore une partie du revenu, et développe une activité de petite restauration via sa « Ferme Mobile » pour améliorer la valorisation. .

Aujourd'hui, il cherche un équilibre entre ses différentes activités (production de viande, restauration, animations, prestations d'écopâturage) tout en améliorant la conduite zootechnique du troupeau.



Chiffres-clés

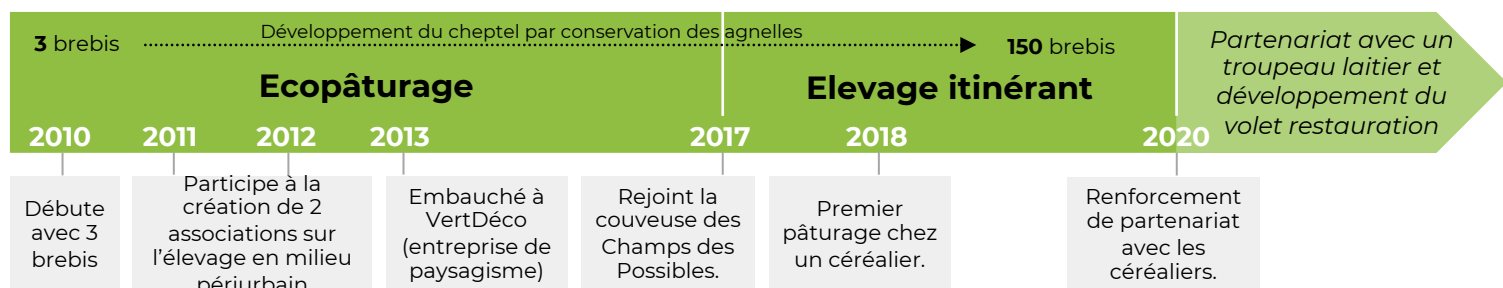
1 Unité de Travail Humain

120 brebis allaitantes : croisées Thônes-et-Marthod, Limousines, Solognotes, Charmoises

60 ha de **surfaces pâturées** chez un céréalier en 2019-2020

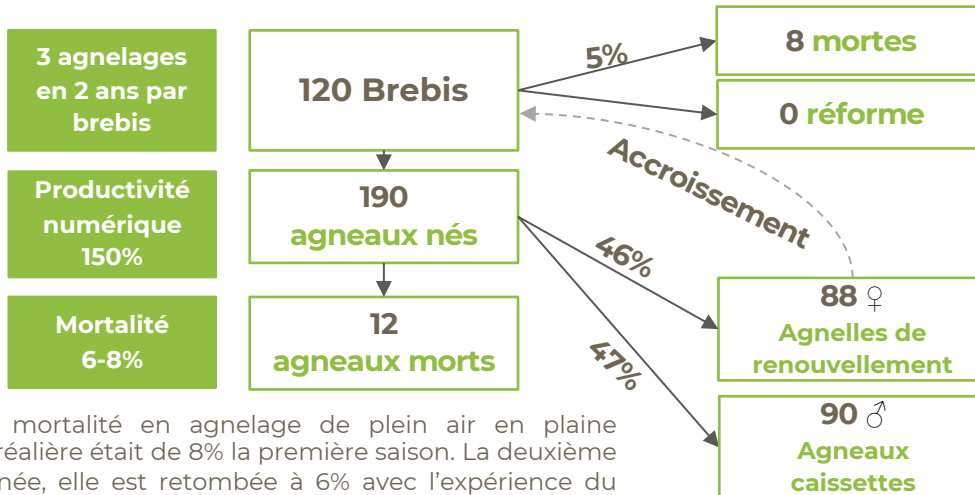
Equipements :

- 1 utilitaire + 1 pickup 4x4, 1 roulotte
- 1 remorque 40 places + 1 remorque 10 places
- Clôtures, poste électrificateur
- 1 abreuvoir mobile
- 2 chiennes Border Collie



Fonctionnement de l'atelier ovin

Cheptel 2019



La mortalité en agnelage de plein air en plaine céréalière était de 8% la première saison. La deuxième année, elle est retombée à 6% avec l'expérience du territoire. Avant, elle était plutôt de 4% dans l'arboretum grâce à la protection des arbres.

La troupe est conduite en un seul lot. La reproduction se fait par monte naturelle, sans séparation de lots, avec un agnelage qui s'étale sur toute l'année, avec un pic entre octobre et avril.

Seuls les agneaux mâles sont envoyés à l'abattoir. Les brebis ne sont réformées qu'en cas de problème. En système transhumant, les vieilles brebis ont toute leur importance pour l'apprentissage des jeunes et pour guider le troupeau.

Calendrier de pâturage

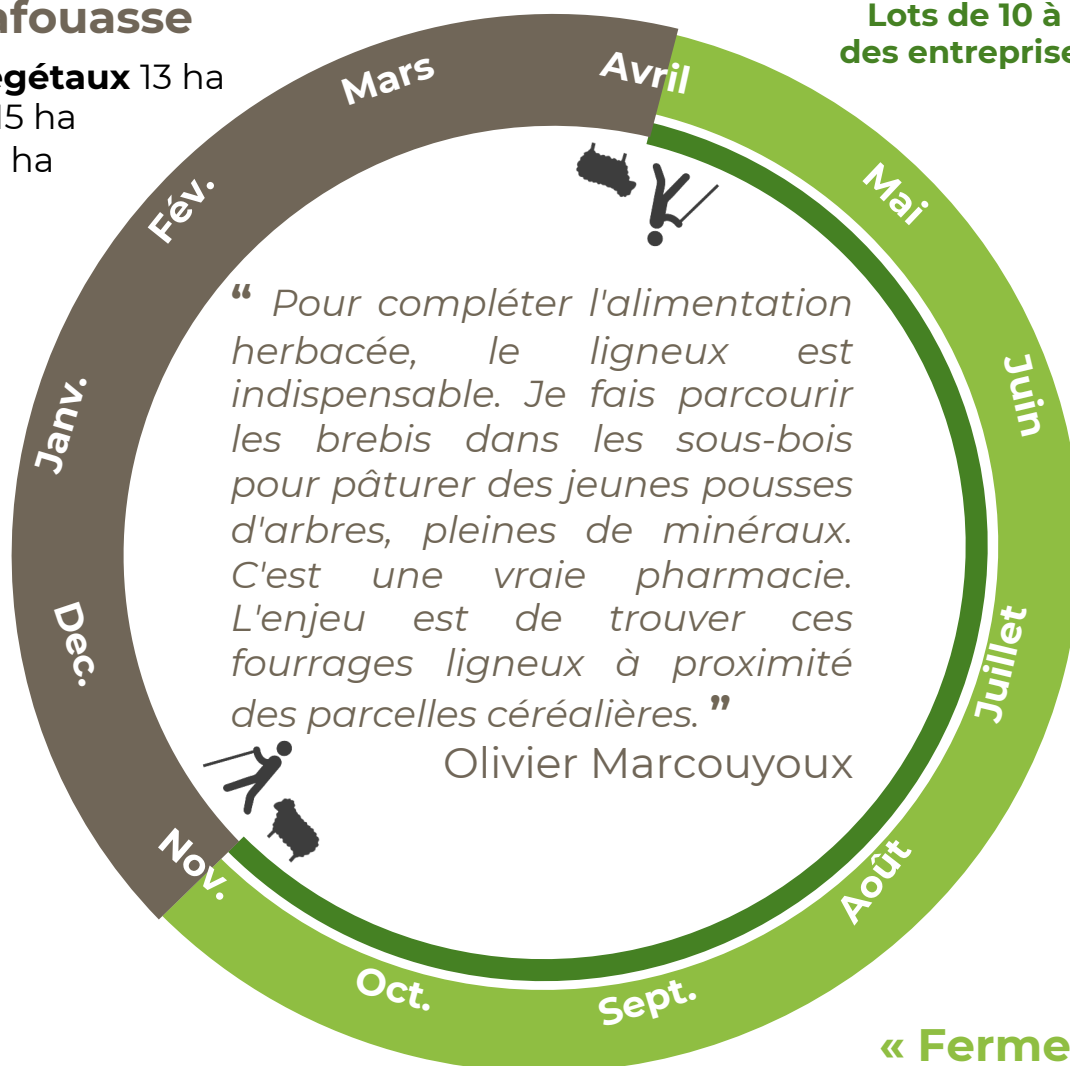
Ferme Lafouasse

Couverts végétaux 13 ha
Blé d'hiver 15 ha
Luzernes 33 ha

Prestations d'écopâturage

Lots de 10 à 20 brebis chez des entreprises/collectivités

~ 10 ha



“ Pour compléter l'alimentation herbacée, le ligneur est indispensable. Je fais parcourir les brebis dans les sous-bois pour pâture des jeunes pousses d'arbres, pleines de minéraux. C'est une vraie pharmacie. L'enjeu est de trouver ces fourrages ligneux à proximité des parcelles céréalières. ”

Olivier Marcouyoux

Les transhumances s'effectuent à pied autant que possible, en valorisant les trames vertes et notamment la voie verte de l'ancien aérotrain proche de Limours.

« Ferme mobile »

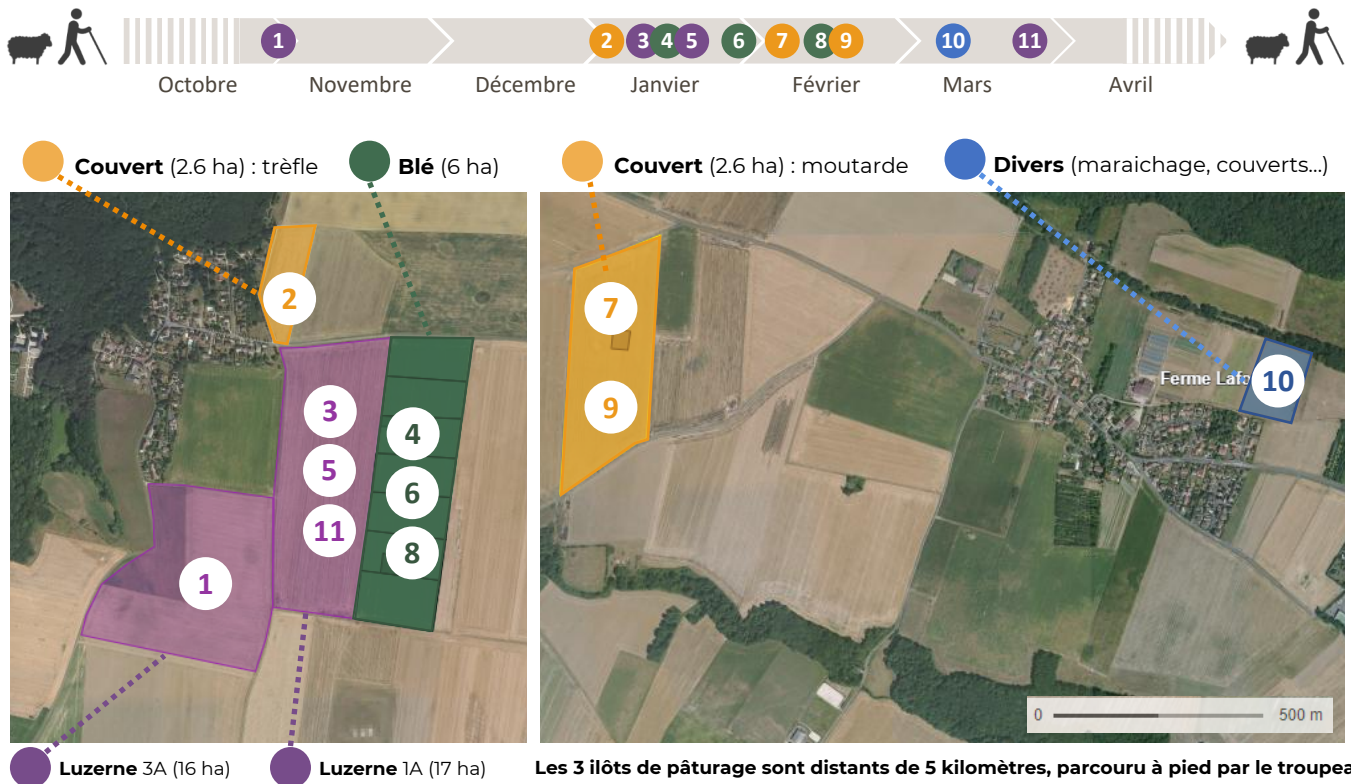
Ecopâturage et restauration

Château de Saint-Jean de Beauregard
 Campus de la fac d'Orsay

~ 80 ha

Pâturage chez un céréalier

Itinéraire de pâturage hivernal 2018-2019



Retour d'expériences

Comment en es-tu venu à pâturer chez un céréalier ?

“ J’ai été contacté par Thomas pour venir pâturez chez lui en automne-hiver. Avant, je passais l’hiver dans l’arboretum du Château de Versailles : je faisais de la garde pour être sûr que les animaux n’abîment pas les arbres remarquables, donc j’y passais 7h par jour, dehors en plein hiver. Chez les céréaliers, ça me prend 3h par jour. ”

Des “a priori” avant de voir les brebis dans les parcelles ?

“ Avec les étés chauds qu’on a, je me demande comment améliorer le bien-être des brebis dans les parcelles très exposées au soleil. Les haies, fossés, sous-bois fournissent des microclimats très précieux. Il faut les développer sur les parcelles des céréaliers pour que les brebis puissent être accueillies plus confortablement. ”

Tes premières conclusions sur le pâturage de parcelles céréalières ?

“ Quand tu es berger sans terre, ça te donne une liberté. Les gens pensent que c’est plus risqué car tu dépends des propriétaires, mais c’est l’inverse : les propriétaires et les céréaliers ont peur de nous voir partir ! Leurs voisins aussi veulent qu’on pâture chez eux. Par contre, les parcelles céréalières manquent de diversité au niveau alimentaire, surtout quand on ne les fait pâturer que sur les céréales...”

Des projets pour la suite ?

« Cette année, deux bergers devraient s'installer avec moi : Matar, qui va s'occuper des brebis viande et **développer les activités de petite restauration** et Cécile, qui va s'occuper des brebis laitières. Le troupeau sera conduit en deux lots : brebis-viande et brebis-lait. L'intérêt est aussi de **partager les astreintes liées à l'élevage**. Le collectif est indispensable pour alléger le temps de travail. »

Evaluation du système

En pâturent 5 mois par an chez un céréalier bio, l'éleveur estime **réduire sa charge de travail** (moins de surveillance) par rapport à sa situation précédente de pâture dans un arboretum en hiver. Cette sécurité fourragère lui permet dorénavant d'envisager d'**augmenter le cheptel** (objectif de 300 brebis en 2021). Ainsi, les agnelles ont été conservées en accroissement du troupeau, ce qui explique des **ventes d'animaux faibles**, ce qui explique un résultat d'exploitation relativement faible. L'éleveur mise sur le travail en collectif pour mutualiser des astreintes et réduire le temps de travail.

Indicateurs		Réalisé 2019-2020
Exploitation	UTH affectées à l'atelier ovin	1
	SAU (ha)	0
	Nombre de brebis mères	120
	Couverts céréaliers et cultures pâturés (ha)	60
Techniques	Temps de travail Elevage (h/an)	2220
	Conso. de carburant Elevage (L/brebis mère)	17,5
Economiques	Charges opérationnelles (€/brebis)	98
	dont charges d'alimentation	1,0
	dont frais vétérinaires	13
	dont autres frais d'élevage	84
	Charges de structure (€/brebis)	77
	Amortissement du matériel (€/brebis)	32
	Produit brut (€/brebis)	327
	dont produits animaux	228
	dont prestations	83
	dont aides	16
	Marge nette Elevage (€/brebis)	101
Environnementaux	Émissions GES Elevage (teq CO2/brebis)	0,676
	Émissions GES Totales (teq CO2)	81,1
	Conso. d'énergie Elevage (MJ/brebis)	875
	Conso. d'énergie Totale (MJ)	104949
	Production d'énergie Elevage (MJ/brebis)	155,4
	Production d'énergie Totale (MJ)	18652
	Efficience énergétique Elevage	0,18

i Les indicateurs ont été calculés avec différents outils (Système®, Simulbox, CAP2'ER, Bilan Travail, Perfalim).
Contact pour plus d'informations sur la méthode d'évaluation multicritère : emeric.emonet@acta.asso.fr

* La marge nette de l'exploitation est calculée par la somme des produits dont aides PAC - la somme des charges opérationnelles et de structure (matériel, main d'œuvre), l'amortissement technique du matériel et le fermage. Elle ne tient pas compte d'investissements et de remboursements d'emprunts spécifiques à chaque exploitation.

Partenaires techniques et scientifiques



Financier principal



Soutiens techniques et financiers



Coordination : Valentin Verret (Agrofil) – Rédaction : Florence Moesch (ACTA)